LE POINT

Volume 29 N° 2 Juin 2010

www.CS3R.org

DOSSIER SPÉCIAL « LES MURS »

Un frein au développement et à la solidarité (p. 4)

UNE PUBLICATION DU
COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES

Sommaire

Éditorial ..... **p. 2**
Brian Barton

Dossier spécial « Les murs » ..... **p. 4**

Mexicains au pied du mur ..... **p. 4**
Daniel Landry

Les banques et les paradis fiscaux ..... **p. 6**
Alain Dumas

Le point sur un mur moral : la pauvreté ..... **p. 8**
Mario Lemelin

Le monde en bref ..... **p. 9**
Jean-Marc Lord

Leçon de courage et d'espoir ..... **p. 10**
Denise Caron, Cécile Ménard, Annie Lafontaine

Les assassins font maintenant dans la réanimation ..... **p. 11**
Denis Labelle

50 ans d'indépendances africaines ..... **p. 12**
Brice Anicet Mpiaka

Marche Amun ..... **p. 14**
Comité Femmes et developpement

Volet stages - Mali ..... **p. 15**
Gabriel Millaire

La torture, un acte devenu banal ..... **p. 16**
Daniel Landry

Stoppons les dépenses militaires ..... **p. 17**

Chronique culturelle ..... **p. 18**

Nouvelles en vrac ..... **p. 19**

Stages 100% solidaires ..... **p. 20**

Agence canadienne de développement international / Canadian International Development Agency
Relations internationales Québec
COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

Le Point est publié trois fois par année par le
Comité de Solidarité/Trois-Rivières
942, rue Sainte-Geneviève, Trois-Rivières (Québec) G9A 3X6
Tél. : (819) 373-2598 Téléc. : (819) 373-7892
www.cs3r.org comitedesolidarite@cs3r.org

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la production de ce numéro.
Coordination : Élisabeth Cloutier
Conception graphique et mise en page : Jonathan Rivard - Impression : www.imprimage.ca
Tirage : 1950 copies - Imprimé sur papier recyclé
Envoi de publication : enregistrement nº 488 151 / ISSN : 0828-7910

ÉDITORIAL

LES MURS POLITIQUES

Brian Barton
Président du CS/TR

L'an passé a eu lieu le 20e anniversaire de la chute du mur de Berlin, symbole de la guerre froide : « mur de la honte » pour l'Allemagne de l'Ouest, « mur de la paix » pour l'Allemagne de l'Est. À l'Histoire d'en juger, avec son impartialité habituelle.

Fin de la guerre froide, fin des murs? Pas vraiment. « Les murs n'ont jamais été aussi en demande depuis le Moyen Âge », a écrit récemment « The Guardian » de Londres. Surtout depuis le 11 septembre 2001, les barrières se sont multipliées. Les murs illustrent des situations pénibles dont l'élément essentiel est l'exclusion.

C'est le cas du mur entre le Mexique et les États-Unis. Pire encore, le « mur de sécurité » construit par Israël – trois fois plus haut et deux fois plus large que le mur de Berlin – annexe unilatéralement une partie substantielle de la Cisjordanie et resserre les barrages militaires autour des villes palestiniennes, en y enfermant les habitants. L'Espagne, pour empêcher les migrants africains de mettre le pied en Europe, a érigé des barbelés autour des enclaves à Ceuta et Melilla, au Maroc.

Beaucoup d'autres sont moins connus, tels le mur entre le Botswana et le Zimbabwe, le « mur de sable » dans le Sahara occidental, ou encore la barrière électrifiée au Cachemire, qui sépare l'Inde du Pakistan. Et c'est sans compter les frontières intérieures, comme les murs qui séparent les quartiers chiites et sunnites de Bagdad, ou ceux qui séparent les catholiques des protestants à Belfast. Rio de Janeiro clôture certaines favelas, et d'autres villes – comme Padoue en Italie – posent des gestes semblables. Puis, il y a des « enclaves sécurisées » aux États-Unis, fermées et gardées 24 heures sur 24 pour protéger les biens nantis, assurer leur sécurité et les séparer des quartiers plus « problématiques ». On peut même parler de la privatisation et de la militarisation de l'espace public, car plusieurs enclaves adoptent leurs propres « lois ». Quel paradoxe pour les États-Unis où il n'y a plus de classes sociales, prétend-on, que les classes riches trouvent nécessaire de construire des murs pour se protéger des classes pauvres! Le nombre de per-

Les murs illustrent des situations pénibles dont l'élément essentiel est l'exclusion.

sonnes qui y vivent approche les 10 millions. De telles enclaves sont maintenant répandues en Amérique latine, en Afrique, en Europe et aussi, au Canada, où on en compte déjà des centaines.

Les écarts de richesses entre le Nord et le Sud, et à l'intérieur de la plupart des pays, sont intenables à long terme.

En plus des murs physiques se dresse le durcissement des contrôles aux frontières. Prenons la frontière entre le Canada et les États-Unis, où la libre circulation des marchandises – tellement vantée par les deux gouvernements « alliés » - contraste de façon frappante avec les difficultés rencontrées par les personnes.

Il y a toutes les barrières sociopolitiques de plus en plus difficiles à franchir, quisont souvent des « effets collatéraux » de la mondialisation : la pauvreté, le pouvoir dominant des financiers, les systèmes juridiques qui protègent les privilèges. S'y ajoute « le droit » de polluer, défendu par des entreprises occidentales, pendant qu'on donne des leçons aux pays en développement et qu'on culpabilise les individus pour leurs mauvaises habitudes écologiques!

Le plus grand mur est celui entre le Nord et le Sud

Ce mur en inclut plusieurs autres, physiques ou pas, mais consiste surtout en règlements sévères pour limiter l'immigration en fonction des intérêts économiques et politiques des nantis du Nord. Pas impossible à franchir, même là où il est physique, ce mur est de plus en plus étanche. Les contrôles sur l'immigration font l'objet de débats dans les pays développés, mais ils constituent une admission que les écarts de richesses entre le Nord et le Sud, et à l'intérieur de la plupart des pays, sont intenables à long terme.

La construction d'un mur ne règle pas un problème; elle maintient un statu quo qui convient aux puissants, mais risque d'accentuer les conflits en nourrissant les frustrations causées par le problème d'origine. Facteur de réconfort, le mur encourage la fermeture d'esprit et décourage l'ouverture à la diversité et au dialogue.

« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts » disait le physicien anglais Isaac Newton, il y a 300 ans. Le Point présente, dans ce numéro, quatre articles dénonçant « les murs ». **Le CS/TR préfère construire des ponts.**

Les murs font partie de la réalité quotidienne du peuple palestinien, ainsi que de plusieurs autres peuples du monde

MEXICAINS AU PIED DU MUR

Daniel Landry
Professeur de sociologie et d'histoire au Collège Laflèche
daniel.landry@clafleche.qc.ca

Aux États-Unis d'Amérique, l'immigration illégale est devenue depuis quelques années une problématique sociale majeure. Selon les estimations, plus de dix millions d'illégaux (en anglais : *illegal aliens*) habitent cette terre d'immigration que sont les États-Unis. Une forte proportion d'entre eux provient du Mexique. En effet, un million de clandestins passeraient la frontière chaque année.

La présence accrue de Mexicains illégaux en sol étasunien dérange. D'aucuns associent leur migration à une Reconquista de territoires du sud des États-Unis dont le Mexique a perdu le contrôle dans la première moitié du XIXe siècle (Californie, Nevada, Utah, Arizona, Nouveau-Mexique, Colorado, Texas). D'ailleurs, les statistiques du récent recensement décennal indiquent que la population blanche non hispanique qui représente aujourd'hui plus de 65 % de la population totale devrait en constituer moins de 50 % d'ici 2043. Cette thèse de la reconquête mérite cependant d'être remise dans son contexte, car une forte proportion des hispaniques étasuniens sont des immigrants de deuxième ou troisième génération. Aussi, ce sont plutôt les Mexicains qui sont menacés par l'hégémonie culturelle étasunienne.

Ce nouveau mur de la honte joue littéralement le rôle de négation d'inégalités socioéconomiques entre deux pays voisins.

Quoi qu'il en soit, en réaction à une immigration illégale jugée trop abondante, des patrouilleurs frontaliers circulent pour déjouer les stratégies des coyotes, ces passeurs engagés par les Mexicains pour traverser clandestinement les frontières. Insatisfaits du travail des patrouilleurs, certains habitants des États du Sud choisissent de se faire eux-mêmes justice en chassant ces « méchants *aliens* ». Depuis 15 années, 5 000 Mexicains seraient morts soi-disant accidentellement en cherchant à traverser la frontière. De plus, il est à noter que depuis 2006, quiconque refuse de dénoncer une immigration illégale dont il a été témoin est susceptible d'être accusé de complicité.

Pour régler définitivement le problème, les États-Unis ont entrepris dès 1994 la construction d'un énorme mur discontinu à leur frontière avec le Mexique. Il s'agit d'un mur physique de 4,5 mètres de hauteur sur 1 123 kilomètres (soit le tiers de la frontière), mais également d'un mur virtuel sur l'ensemble de la frontière (surveillance par caméras et hélicoptères, augmentation des patrouilles). En 2006, le Secure Fence Act a été voté en faveur de la poursuite de cette construction colossale. Bien que ce projet de loi ait vu le jour sous l'administration de George W. Bush, de nombreux démocrates l'ont appuyé. Les sénateurs Barack Obama et Hillary Rodham Clinton étaient du nombre.

Concrètement, cette nouvelle cloison génère des drames humains de conséquences alarmantes. La mobilité des quelque 250 millions de légaux qui traversent la frontière chaque année est grandement réduite. Des communautés qui, jadis, partageaient d'étroits rapports culturels et économiques sont désormais séparées. C'est le cas de 12 villes jumelles à la frontière mexico-américaine. Surtout, des tensions énormes apparaissent entre hispaniques et non-hispaniques, les premiers symbolisant les nouveaux boucs émissaires des problèmes sociaux, économiques ou politiques au Sud des États-Unis.

Par ailleurs, ce nouveau mur de la honte joue littéralement le rôle de négation d'inégalités socioéconomiques entre deux pays voisins. Le Mexique est un pays fortement atteint par une division des classes sociales. Son milieu agricole a été déstructuré par l'application du modèle néolibéral à partir de 1982. De plus, le style de vie paysan semble hautement dévalorisé par les plus jeunes qui sont attirés par des perspectives d'emplois plus importantes aux États-Unis. Si autant d'illégaux traversent la frontière, c'est en raison de la baisse de leur niveau de vie et du pouvoir d'attraction du rêve américain.

La réalité est pourtant plus proche du cauchemar que du rêve. Les illégaux répondent habituellement à une offre d'emplois précaires. En plus de désunir des familles pour des mois ou des années, ces emplois

modifient la structure économique du Mexique qui est dorénavant privé de nombreux travailleurs. Pour les États-Unis, ceux-ci représentent une source de main-d'œuvre bon marché presque inépuisable. Leur présence est non seulement utile, mais elle est parfois nécessaire à la survie d'une partie du système économique qui s'alimente de la ségrégation de cette partie de la population. Or, en ségréguant des populations, non seulement les problématiques d'inégalités ne se résolvent pas, mais elles s'accroissent et risquent d'exacerber les tensions interculturelles.

Aux États-Unis, cette réalité est plutôt inquiétante dans un contexte récent de résurgence des mouvements d'extrême-droite et des milices prônant la suprématie de la « race blanche ». Au Mexique, c'est l'incapacité des derniers gouvernements (dont l'actuel de Felipe Calderón) à lutter efficacement contre la pauvreté qui inquiète. L'économie informelle, le narcotrafic et l'émigration illégale deviennent les principaux moyens de promotion sociale pour des milliers de Mexicains. Il s'avérerait sans doute raisonnable d'atténuer la critique du mur si son cas était unique.

Cependant, par son ampleur, il agit comme symbole d'un emmurement sociétal de plus en plus généralisé. En se cloisonnant, les classes sociales – autrefois simple concept théorique – deviennent des réalités physiquement observables. Il n'y a qu'à penser à cette

Pourquoi tant de frontières s'abattent-elles au nom du libre marché pendant que d'autres se construisent au nom de la sécurité?

importante partie de la population étasunienne (8 millions d'individus) qui vit au sein de *gated communities*. Pour des raisons de sécurité ou, pire, par intolérance ou xénophobie, des milliers d'Américains se cachent derrière une clôture bien gardée. Ces clôtures permettent de séparer physiquement des communautés, mais elles permettent surtout de faire vivre ces dernières dans l'ignorance de la réalité de leurs voisins proches.

Depuis l'élection d'Obama en 2008, rien ne laisse présager le ralentissement du grand projet ségrégationniste nord-américain. Le mur est toujours en construction et les Mexicains semblent de plus en plus stigmatisés comme le nouvel envahisseur. N'aurait-il pas lieu de questionner les sources du problème? Pourquoi l'*American Way of Life* séduit-elle encore autant? L'ALÉNA a-t-il contribué à accroître les inégalités socioéconomiques entre Mexicains et autres Nord-Américains depuis 1994? Et surtout, comment comprendre que tant de frontières s'abattent au nom du libre marché pendant que d'autres se construisent au nom de la sécurité?

Non au mur! Vive la frontière

Les banques et les paradis fiscaux

Alain Dumas, économiste

Depuis la déréglementation financière dans les années 1990, le pouvoir des banquiers n'a jamais été aussi grand. Alors que la part des profits financiers dans l'économie doublait, la concentration bancaire s'accroissait sans cesse, car les banques ont d'abord acquis les firmes de placement, puis acheté et implanté de nombreuses filiales à l'étranger, de sorte que l'actif des six plus grandes banques canadiennes est passé de 96 % à 176 % du PIB de 1995 à 2009.

Au niveau mondial, on observe une évolution similaire : les douze premières banques détenaient un actif équivalant à 50 % du PIB mondial en 2006 et cette concentration s'est davantage accrue depuis la crise financière de 2008. Dans ce contexte, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'une oligarchie financière contrôle une bonne partie de la masse financière mondiale qui se délecte dans une orgie spéculative, étant donné que 75 000 milliards $ se déplacent d'un pays à l'autre chaque année. C'est le cas notamment du marché des changes où seulement cinq banques sont responsables de la majeure partie des 3 200 milliards $ de devises échangées chaque jour, dont 95 % pour un motif de spéculation.

Des banques fantômes aux paradis fiscaux

Pendant que les banques commerciales profitent de la déréglementation financière, un imposant système bancaire parallèle (voir tableau 1) se met en place, composé de banques d'affaires et de fonds spéculatifs (hedge funds). En l'absence de règles précises, les banques traditionnelles tissent des liens importants avec ces banques fantômes, en leur prêtant des montants gigantesques qui leur permettent de spéculer toujours plus, puis en développant avec eux des produits financiers complexes et hautement spéculatifs, appelés produits dérivés, dont le plus connu est la titrisation, qui est à l'origine de la crise financière de 2008.

Tableau 1 Le système bancaire parallèle aux États-Unis en 2007

	Actifs
Système bancaire parallèle :	**(milliards)**
Sociétés de financement	1 900 G$
Banques d'investissement	3 000 G$
Fonds spéculatifs et Hedge funds	2 500 G$
Fannie Mae, Freddie Mac	5 400 G$
SIV (hors bilan des banques)	1 400 G$
Total des actifs du système bancaire parallèle	14 200 G$
En comparaison :	
Banques traditionnelles de prêts-dépôts	11 300 G$

Le développement de ce système financier trouve un allié important : les paradis fiscaux. C'est pourquoi la majorité des banques et des fonds spéculatifs possèdent des filiales dans les paradis fiscaux et que 50 % des transactions financières internationales y transitent.

Si 38 000 milliards $ sont placés dans les paradis fiscaux, c'est à cause du secret bancaire qui protège les riches et les multinationales dans leurs stratégies d'évitement fiscal. On évalue les pertes fiscales mondiales à 800 milliards $ annuellement, dont 25 milliards $ pour le Canada et 5 milliards $ pour le Québec (soit l'équivalent de l'endettement annuel de nos gouvernements!).

Pas étonnant que les paradis fiscaux gagnent en popularité auprès des Canadiens qui y détenaient 146 milliards $ en 2008, soit le double du montant détenu six ans auparavant. Selon une récente étude, les banques canadiennes ont détourné 6 milliards $ dans les paradis fiscaux de 2007 à 2009, soit 2 milliards $ de plus qu'en 2004.

Pour les banques, les paradis fiscaux permettent non seulement l'évitement fiscal, mais aussi le contournement des règles financières. En vertu d'accords internationaux (de Bâle), les banques doivent détenir des réserves de capitaux équivalents à 8 % des crédits risqués qu'elles accordent. Afin de contourner cette règle, les banques ont non seulement sorti de leur bilan des crédits en titrisant les prêts bancaires, mais elles ont aussi caché des crédits dans leurs filiales sises dans les paradis fiscaux.

Pendant que la finance mondiale domine sans contraintes et que nos gouvernements s'endettent pour sauver les banques et éviter une dépression, les mêmes spéculateurs et les agences de notation tentent maintenant de faire la leçon à nos gouvernements en les décotant et en spéculant sur obligations et les devises.

Tant et aussi longtemps que les marchés financiers nationaux et internationaux seront déréglementés, les spéculateurs détiendront le pouvoir et pourront utiliser toutes sortes d'astuces pour augmenter leur part de profit. L'heure est à la réglementation financière internationale et à la taxation du capital financier, laquelle doit passer par un organisme réglementaire international chargé de superviser les banques et les financiers et par une taxe spéciale sur toutes les transactions financières internationales ainsi que sur les actifs bancaires. Enfin, deux règles devraient être appliquées : interdiction de spéculer avec l'argent des citoyens et de faire des transactions via les paradis fiscaux.

Tableau 2 Les fonds spéculatifs dans le monde

	Nombre de fonds	Actifs (milliards)
1990	610	39
2000	3 870	490
2007	10 000	1 870

Source : Hedge Fund Research (http://www.hedgefundresearch.com/).

Le point sur un mur moral : la pauvreté

Mario Lemelin
mario.lemelin@cgocable.ca

La pauvreté - De la fatalité au scandale moral moderne

« Les économistes ont raison, disait un homme de la Bourse : le capital est du travail accumulé. Seulement, comme on ne peut pas tout faire, ce sont les uns qui travaillent et les autres qui accumulent ». Auguste Detoeuf (1883-1947)

Alors que la richesse individuelle de certains ne cesse d'atteindre des niveaux inimaginables, il faudrait, nous dit-on, continuer d'en créer. Les économistes ne cessent de nous marteler que cette richesse aura un effet d'entraînement positif pour tout le reste de la collectivité. Nous savons que cette formule n'est que pour quelques-uns, pas pour la majorité. Preuve, il y a encore tellement de pauvres! Pendant longtemps, la pauvreté était une fatalité. La vie des paysans était précaire. Sécheresses, pluies trop abondantes et maladies rythmaient leur vie. Les possédants, ayant accumulé du capital (contrairement aux paysans), pouvaient traverser cette période difficile sans trop de problèmes. Les paysans ne pouvaient se tourner que vers l'Église officielle qui se penchait sur les miséreux et tentait d'apaiser leurs souffrances, mais sans remettre en cause toutefois le partage du monde selon le critère de la richesse.

La révolution industrielle, qui s'amorça en Angleterre début 1770, catalysa un mouvement d'enrichissement pour une classe précise, les possédants. Finies les famines? Finie la pauvreté? Tant s'en faut. Les paysans ne pouvant compétitionner avec les entreprises privées, il s'en est suivi un grand exode des paysans vers les villes. Cela se traduisit par un gonflement d'une classe particulière, la classe ouvrière : les « pauvres de l'industrialisation ».

Les conditions physiques et morales des ouvriers sont atroces. La pauvreté passe de « fatalité » à « tache indélébile du capitalisme ». La compassion de l'Église officielle et les œuvres caritatives mises sur pied par certains permettent de venir en aide aux nécessiteux. Ces œuvres soulagent, mais en aucune façon ne guérissent.

Les syndicats prennent naissance, la plupart du temps, dans des conditions peu propices aux ententes. Mais une idée prend forme : le travailleur est un consommateur. La création d'un État-providence voit le jour, tout d'abord en Allemagne vers 1880. En Angleterre, cet État-providence, financé par l'impôt, fournit des prestations uniformes à tous les membres nécessiteux de la société, des prestations ne fournissant en général que des minima assez bas. La « loi d'airain », énoncée par Ferdinand Lassalle en 1850, stipule que si le système libéral est laissé à lui-même, « le salaire minimum se fixera toujours selon le minimum vital nécessaire à la survie de l'ouvrier […] et à la continuité de la production ». Il ne croit donc pas que la hausse des richesses et des salaires entraîne automatiquement une redistribution des richesses qui profitent dès lors à tous. On voit bien que l'excédent de capitaux n'est pas consacré à élever le niveau de vie des masses dans un pays donné.

Si le système libéral est laissé à lui-même, « le salaire minimum se fixera toujours selon le minimum vital nécessaire à la survie de l'ouvrier […] et à la continuité de la production ».

- Loi d'airain de Ferdinand de Lassalle

Tout de même, nous pouvons dire que la révolution industrielle a favorisé un lent passage d'un statut d'État gendarme à celui d'État-providence, du moins jusqu'aux années 1970. Plusieurs avaient vu, dans cette période, une opportunité d'éradiquer la pauvreté. Qu'en est-il aujourd'hui?

Lisez la version intégrale de cet article sur le site Web du CS/TR, au www.cs3r.org

Le monde en bref

Jean-Marc Lord
jean.marc.lord@cs3r.org

Israël
Un état terroriste!

Pendant que le premier ministre israélien Benyamin Netanyahou était à Toronto le 31 mai dernier pour mener une « opération charme » visant à rallier l'opinion publique canadienne à sa politique de colonisation et d'occupation des « derniers » territoires palestiniens, l'armée israélienne s'attaquait sauvagement, dans les eaux internationales, à un navire convoyant 10 000 tonnes d'aide humanitaire vers le territoire palestinien de Gaza. Bien que les médias aient souvent tendance à présenter les Israéliens comme des victimes dans ce conflit avec les Palestiniens, ce triste épisode rappelle de façon tragique que l'agresseur dans ce conflit est bel et bien l'État d'Israël. De la même manière que durant le raid de décembre 2007 sur Gaza, qui avait fait plus de 1 300 morts du côté palestinien et environ une dizaine du côté israélien, l'État hébreu s'est attaqué illégalement, avec une force disproportionnée, à des civils sans défense.

Palestine
Toujours occupée depuis 62 ans!

Le 14 mai de chaque année, les Palestiniens se remémorent la Naqba, « la catastrophe ». En effet, ce jour-là, en 1948, les Juifs vivant en Palestine, pour la plupart des immigrants fraîchement arrivés, décident de chasser les Palestiniens et de s'emparer de leurs terres pour créer l'État d'Israël. Aujourd'hui, des millions de Palestiniens s'entassent dans les minuscules territoires de Gaza et de Cisjordanie ou dans les pays voisins qui les ont accueillis après la guerre de 1948.

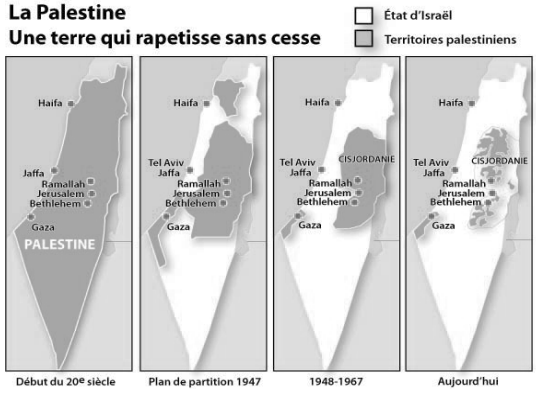

L'ONU a beau exiger depuis des décennies qu'Israël reconnaisse le droit des Palestiniens sur les bouts de terre qu'il leur reste, mais le soutien des États-Unis et du Canada - les plus fidèles alliés de l'État juif - fait en sorte que rien ne bouge et que chaque jour qui passe voit de nouvelles colonies juives gruger encore les terres palestiniennes. Une situation intolérable pour le peuple palestinien contraint de vivre dans la pauvreté et de subir l'occupation militaire israélienne. Cette situation a assez duré. Israéliens et Palestiniens doivent s'asseoir ensemble et négocier un partage équitable des terres, mais pour que cela puisse se faire, il faut la pression internationale.

Pour en savoir plus sur la situation en Palestine
Le mur de Bil'in - http://vimeo.com/9168522;
Un reportage de Luc Chartrand de l'émission « Une heure sur terre » (Radio-Canada).

Afrique et changements climatiques

Déjà championne toute catégorie de la pauvreté et du mal-développement, notamment à cause du colonialisme politique d'hier et du colonialisme culturel et économique d'aujourd'hui, l'Afrique doit aussi s'attendre à être très durement éprouvée par les changements climatiques à venir. Bien que les Africains soient ceux qui aient contribué le moins au réchauffement planétaire, ce sont eux qui seront les plus touchés. Alors que la population augmentera, le continent africain devra composer avec une baisse des rendements agricoles et de multiples catastrophes humanitaires qui feront des millions de victimes et réduiront à néant les maigres progrès réalisés au cours des dernières années.

Pour en savoir plus:
Visitez le site Web du PNUD : www.undp.org

HAÏTI : LEÇON DE COURAGE ET D'ESPOIR DEVANT CETTE VISION DE FIN DU MONDE

ANNIE LAFONTAINE, DENISE CARON ET CÉCILE MÉNARD

Les auteures ont rédigé cet article lors de leur mission en Haïti (du 26 mai au 9 juin 2010), en appui aux partenaires du CS/TR.

Plus de quatre mois se sont écoulés depuis les terribles événements du 12 janvier dernier en Haïti, mais les signes de reconstruction sont encore très peu visibles sur le terrain. La vie a repris son cours dans un environnement des plus chaotiques. L'inertie des autorités haïtiennes et le manque de coordination de l'aide internationale rendent la situation déplorable sur le terrain. Après les événements, ce sont les Haïtiennes et les Haïtiens eux-mêmes qui se sont activés pour assurer les secours d'urgence. Encore aujourd'hui, ceux-ci ne se font pas d'illusions et savent qu'ils devront, encore une fois, compter sur eux-mêmes pour « reconstruire »; c'est exactement ce qu'ils ont déjà commencé à faire avec courage et dignité.

Les rues de Port-au-Prince se retrouvent donc encombrées de débris, rendant la circulation quasi impraticable. Pelles à la main, les Haïtiennes et les Haïtiens tentent de désencombrer les sites des fatras en les jetant à la rue. Des tas de décombres sont ainsi laissés dans les rues en signe de protestation auprès des autorités, afin qu'elles activent les travaux de nettoyage. Le danger est encore présent partout, plusieurs bâtiments menacent de s'effondrer à tout moment. Certaines maisons qui ont tenu le coup sont souvent fissurées et parfois encore habitées. C'est qu'il faut comprendre que les camps sont occupés à leur pleine capacité; aussitôt que des places se libèrent, elles sont immédiatement comblées. Bien que la vie se soit organisée au cœur même des camps (services, cafés Internet, barbiers, etc.), Port-au-Prince est devenue un grand bidonville. La masse de gens est contrainte de vivre dans des camps chaotiques, certains se débrouillent sur les décombres dans leurs quartiers tant bien que mal en faisant face à des problèmes de toutes sortes; personnes handicapées, femmes et filles victimes d'agressions sexuelles, insalubrité, chaleur intense sous les tentes, etc. Les provinces se retrouvent en grandes difficultés à la suite de l'arrivée massive de personnes sinistrées.

Cécile Ménard et les jeunes filles de la maison d'hébergement REVIV

Yolette Jeanty, de l'organisation Kay Fanm, qui appuie les femmes victimes de violence, affirme qu'à ce jour, « il est inacceptable que des gens vivent encore sur des gravats, soient logés dans des tentes, sous un soleil de plomb ou sous la pluie torrentielle. Il est grand temps que l'État aide les personnes sinistrées à se reloger décemment ». Elle croit que l'État doit passer à l'action. « Nous devons revendiquer pour que les autorités organisent les conditions pour la création d'emplois, la reprise du travail productif. C'est cela qui permettra aux populations d'être en capacité de participer pleinement à la reconstruction. Faisons porter nos voix pour que l'État assume ses responsabilités en instaurant des programmes d'appui à la réfection des habitations endommagées et des programmes de logements sociaux. Avoir un logement décent, c'est un droit humain! » affirme-t-elle.

Puis, elle invite les gens à agir. « Faisons résonner nos voix, pour éviter que d'autres catastrophes s'ajoutent à celle du 12 janvier, comme par exemple, la situation des enfants qui ne peuvent réintégrer l'école parce que le séisme a laisser leurs parents sans moyens, ou parce que leur école a été transformée en camp, ou encore parce que leur école s'est effondrée et que les responsables n'ont pas les moyens de reconstruire » lance-t-elle, habitée par son engagement et son grand dévouement.

La hantise d'une prochaine secousse se lit dans les yeux du peuple haïtien : certaines familles dont la maison est intacte choisissent de dormir sous des tentes installées dans leur cour. La population semble en état de vigilance constante. La demande de reconstruction sur des bases sécuritaires est sur toutes les lèvres. Dans toute cette vision de fin du monde, nous avons été témoins du courage et de la détermination des Haïtiennes et des Haïtiens. Nous avons constaté la solidarité et la générosité incomparable, dont Yolette Jeanty, « Maman Yole » comme l'appellent les jeunes filles de la maison d'hébergement REVIV, a fait preuve en installant à son domicile un camp pour accueillir ces jeunes filles qui ont été victimes d'agressions sexuelles, ainsi que leurs enfants. Un havre de paix pour donner un répit et de l'espoir à ces filles doublement affectées par les événements.

La vie, la vie partout, la vie par-dessus tout! La force et l'ingéniosité du peuple haïtien font en sorte qu'il se relève une fois de plus de ses épreuves, mais notre solidarité demeure essentielle.

Les assassins font maintenant dans la réanimation

Denis Labelle
denis.labelle@cs3r.org

Les acteurs d'hier qui ont étouffé et fait dévier l'histoire de la révolution haïtienne – la révolution contre l'esclavage et pour la liberté – sont ceux-là mêmes qui aujourd'hui se targuent d'être les sauveurs d'Haïti.

Depuis le jour du tremblement de terre, on fait comme si l'histoire d'Haïti commençait ce 12 janvier 2010.

Il n'y a pas plus grande stratégie pour orchestrer l'oubli collectif, pour effacer les mensonges, les fausses promesses de développement, les occupations militaires et les tricheries depuis que les esclaves noirs ont dit non au système d'esclavage mis en place par les colonisateurs espagnol, français, anglais et les autres. Avant le tremblement de terre, Haïti était – et est toujours – le pays le plus pauvre des Amériques où presque la totalité de la population vit avec moins d'un dollar par jour, avec un taux de chômage de plus de 75 %. L'état haïtien est reconnu et jugé comme étant corrompu. L'éducation de base y est largement privatisée; la santé aussi. C'est un pays où la couverture végétale essentielle est réduite à 3 % du territoire. La situation d'avant le 12 janvier 2010 était connue et insupportable.

Les trois « bons pays » que sont les États-Unis, le Canada et la France, ont soutenu la dictature sanguinaire des Duvalier (1957-1986) par la signature de contrats favorisant les compagnies du Nord. Ces mêmes trois pays, à partir de 1990 – à travers leurs représentants siégeant à des institutions internationales qui prêtent de l'argent – ont exigé en échange de dons et de prêts faits à Haïti que l'île s'ouvre au commerce international en abaissant de 50 % à 3 % ses tarifs douaniers (taxes à l'importation) favorisant ainsi les produits « faits partout sauf en Haïti » et détruisant ainsi la production locale, tant alimentaire que manufacturière. Ce sont encore ces mêmes trois pays qui ont « réclamé » au nom d'Haïti l'effacement de la dette extérieure du pays auprès de ces mêmes institutions prêteuses.

Essayons d'imaginer maintenant ce qui se passe dans la tête des Haïtiennes et des Haïtiens quand ils entendent les voix des États-Unis, de la France et du Canada parler de reconstruction d'Haïti? Moi j'ai une idée. Et vous?

50 ans d'indépendances africaines - bilan et perspectives -

Brice Anicet Mpiaka

En cette année 2010, plusieurs pays africains totalisent un demi-siècle d'existence depuis leur accession à la souveraineté nationale; c'est l'occasion de faire une brève analyse du chemin qu'ils ont parcouru durant cette période. Vaste continent d'une superficie d'environ 30 millions de km², avec une population de près d'un milliard d'habitants repartis sur plus de 53 pays, l'Afrique apparaît comme le continent souffre-douleur de la planète terre, où la misère et l'extrême pauvreté de la majorité de la population contrastent avec les grandes richesses de son sous-sol, objet de convoitise des pays développés. Ces grands pays du Nord – qui pour certains sont des anciennes puissances colonisatrices du continent noir – ont souvent été à tort ou à raison pointés du doigt par les populations africaines qui, 50 ans après les indépendances, continuent à vivre majoritairement en dessous du seuil de pauvreté et dans un climat politique et sécuritaire peu enviable. En effet, les populations africaines – après avoir subi les pires humiliations de l'esclavagisme et de la traite négrière – étaient réduites à l'état de servitude par les puissances coloniales à la suite de l'affaiblissement, voire du démantèlement des puissants royaumes et des chefferies auxquelles elles se reconnaissaient. Puis, après plusieurs mouvements de résistance au colonialisme, avec son lot de victimes, c'est avec euphorie qu'elles avaient accueilli l'annonce des indépendances.

À la base, les Africains étaient convaincus que la prise en mains des destinés de leurs jeunes états – issus des frontières de la colonisation – allait ouvrir une ère nouvelle de justice sociale et de développement intégral. Cinquante ans plus tard, force est de constater que la grande majorité des Africains ont vu leurs espoirs nés des indépendances se transformer en une véritable sinistrose, au regard du vécu quotidien de ces dernières années. Ce vécu quotidien marqué par des faits saillants plus négatifs que positifs, aussi bien sur le plan politique, socio-économique que culturel, a donné de l'Afrique l'image d'un continent marchant à reculons contre le cours de l'histoire.

Que peut-on retenir de ces 50 ans d'indépendance?

Sur le plan politique, profitant du camouflage offert par l'étiquette des pays non alignés durant la guerre froide, la majorité des dirigeants politiques africains, à la solde de certaines puissances occidentales, avaient embarqué leurs populations dans des régimes politiques à partis uniques. Leur seul but : étouffer toute velléité d'expression libre, plurielle et démocratique, pouvant mettre à nu les pratiques peu orthodoxes des gestionnaires du pouvoir et de leurs maîtres à penser.

Devant l'absence de toute alternance démocratique et face aux cris de détresse des populations, ces régimes iniques avaient fini par donner naissance à la pratique presque institutionnalisée des coups d'État militaires comme seul moyen d'accession au pouvoir pour leurs auteurs, beaucoup plus guidés par l'appât du gain que par souci des populations dont les conditions de vie ne s'amélioraient pas véritablement avec les changements de régimes. Il a fallu attendre les années 1990 avec la fin de la guerre froide pour que, sous l'impulsion du vent de la perestroïka soviétique, émerge un véritable courant révolutionnaire pour une démocratisation de la vie politique africaine, aussi bien dans les pays à partis uniques que dans les pays à démocratie de façade : c'est la période des grandes concertations nationales ayant souvent abouti à des régimes transitionnels et aux premières élections multipartites dans plusieurs pays du continent.

Cependant, si à la suite de ce vent de démocratisation certains pays ont à ce jour maintenu le cap de la vraie démocratie, plus nombreux sont ceux dont les dirigeants politiques – nostalgiques des régimes dictatoriaux monopartites – se sont mal accommodés à ce système des libertés de pensée et d'expression, car habitués aux violations des droits humains et à l'impunité. C'est ainsi que, guidés par leurs appétits voraces, ces dirigeants se sont transformés en véritables prédateurs de la démocratie par le tripatouillage des constitutions et des lois électorales, l'organisation des

fraudes massives lors des votes, l'instrumentalisation de l'appartenance ethnique et religieuse à des fins politiques et la gestion familiale de l'État, dans le but de s'accrocher au pouvoir et au besoin de le léguer à leur descendance; d'où la tendance actuellement observée et de plus en plus envisagée par plusieurs chefs d'État d'une succession monarchique au sommet de l'État (cas du Togo et du Gabon). Ces pratiques sont apparemment encouragées par certaines puissances occidentales guidées par leurs seuls intérêts économiques en Afrique. La règle habituellement appliquée par ces puissances occidentales est de soutenir le dirigeant politique capable de cautionner leurs pratiques peu orthodoxes, ce qui a eu plusieurs conséquences néfastes sur le continent. Le déclenchement des guerres civiles les plus meurtrières est une des conséquences les plus dramatiques de l'histoire récente du continent africain.

Ces guerres financées par des multinationales occidentales ont détruit les infrastructures socio-économiques de plusieurs pays, à l'instar du Burundi, de la République centrafricaine, du Congo-Brazzaville, du Congo-Kinshasa, de la Côte-d'Ivoire, du Rwanda, du Tchad, etc. Avec leurs lots de crimes contre l'humanité (génocides, épurations ethniques, viols) et de réfugiés dispersés à travers le monde, ces guerres font penser à une politique de la terre brulée de la part des anciennes puissances colonisatrices. Cette situation politique et sécuritaire trouble, associée à la mal-gouvernance, a eu entre autres comme conséquence un marasme économique dans plusieurs pays. Pourtant, les économies de ces pays étaient déjà fragilisées par le faible taux d'industrialisation, la corruption, le détournement des deniers publics et la gabegie financière. Ces pays ont souffert – et souffrent encore énormément – du pillage organisé des matières premières par des grandes multinationales occidentales, avec la complicité de certains dirigeants politiques africains qui se comportent en véritables potentats au service d'un néo-colonialisme à visage voilé.

L'impact négatif de la politique sur l'activité économique a eu pour corollaire une désorganisation des activités socioculturelles, conséquence d'une mauvaise redistribution des richesses nationales et de l'inversion de l'ordre des priorités. En effet, préoccupés à se maintenir au pouvoir, plusieurs dirigeants africains engloutissent plus d'argent dans des dépenses militaires et de prestige que dans l'amélioration du niveau de vie de leurs populations.

Assassiné en 1961, Patrice Lumumba, héros national et figure emblématique de l'indépendance de la République démocratique du Congo, a lutté pour son pays et pour l'Afrique. Il proclamait vivement que l'indépendance marquait la fin de l'exploitation et de la discrimination.

Quelles sont les responsabilités des pays occidentaux dans ce tableau obscur?

La première et grande responsabilité de ces pays, surtout des anciennes puissances coloniales, réside dans le soutien indéfectible apporté à des régimes africains illégitimes, spécialistes des fraudes électorales et des violations des droits humains, à la seule raison qu'ils préserveraient mieux leurs intérêts économiques : c'est ce qui s'appelle du capitalisme inhumain.

La deuxième responsabilité est le fait pour les dirigeants de ces pays industrialisés d'apporter une caution tacite à l'action des multinationales dont ils ont la responsabilité juridique, en ne mettant pas un terme au pillage des matières premières de ce continent profondément meurtri.

Quel avenir alors, pour les Africains?

La politique étant le facteur majeur ayant influencé négativement la marche de ces pays, il est évident que leur avenir réside d'abord dans la mise en place d'une réelle démocratie qui prendrait constitutionnellement en compte les subtilités ethniques et régionales souvent utilisées dans le déclenchement des guerres civiles en Afrique. L'instauration par les pays développés d'un nouveau partenariat économique à visage plus humain, respectueux de la souveraineté des pays africains et des règles de transparence en la matière contribuerait énormément au réveil économique du continent noir.

MARCHE AMUN

ELLES NOUS INSPIRENT…

Michèle Audette et Viviane Michel, instigatrices de la Marche Amun : deux femmes inspirantes!

Viviane Michel et Michèle Audette, deux femmes innues, ont terminé le 1er juin une marche de 500 kilomètres, de Wendake (près de Québec) à Ottawa. Elles réclamaient que cessent les iniquités envers les femmes autochtones, iniquités qui seront pourtant maintenues dans le projet de loi C-3, voté d'ici peu. Cette discrimination est révoltante, moyenâgeuse et indigne de nous toutes et tous.

Voyez donc un peu : le projet de loi C-3 maintiendrait plusieurs discriminations, dont l'obligation de divulguer le nom du père lors de l'inscription de l'enfant à la naissance, sinon, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada présume que le père est non-autochtone. Ce projet de loi ne rétablit pas, entre autres, le droit au statut indien pour elles-mêmes et leurs enfants, le droit à l'appartenance à la bande, le droit à résider dans la réserve pour elles-mêmes, leur conjoint et leurs enfants, la clause de distribution de terrains et de services dans la réserve, ainsi que le partage des biens à la suite d'une rupture. Aussi, le projet de loi n'ajouterait pas de l'argent supplémentaire pour les nouvelles inscriptions et surtout maintiendrait le droit exclusif d'Ottawa de déterminer qui est indien et qui ne l'est pas.

Dans *L'Enracinement*, la philosophe Simone Weil écrivait : « Un droit ne saurait exister sans la reconnaissance d'un devoir qui lui correspond ». Les femmes autochtones que nous connaissons luttent pour leurs droits et acquiescent tout aussi fort à cette exigence de devoir. Elles prennent leurs responsabilités très au sérieux. Les femmes autochtones veulent transmettre à leurs enfants leur statut, mais aussi leur culture. Nous connaissons toutes et tous le passé d'abus et les difficiles conditions de vies actuelles des autochtones. Dans ce contexte, les femmes autochtones entreprennent de profonds processus de guérison, pour elles-mêmes et pour leur communauté. Elles veulent donner un sens à leur existence, à leur communauté et à son devenir. Elles bâtissent un avenir à leurs enfants.

Ces iniquités de droits doivent être corrigées. Michèle et Viviane, nous ne pouvons nous passer de citoyennes pleines et entières telles que vous!

Les membres du comité Femmes et développement du CS/TR

APPUI À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU MALI

GABRIEL MILLAIRE

Cet été, le CS/TR envoie une première équipe de stagiaires travailler sur un tout nouveau projet au Mali, en partenariat avec l'Association malienne pour la promotion des jeunes (AMPJ). Ce projet est financé par le programme Québec sans frontières (QSF) du ministère des Relations internationales du Québec. L'auteur de ce texte, Gabriel Millaire, est accompagnateur du groupe de stagiaires participant à ce projet en 2010.

À la fin du mois de mai, six stagiaires et un accompagnateur se sont dirigés vers Makono, un petit village à une centaine de kilomètres au sud de Bamako, la capitale du Mali. Leur but : sensibiliser la population à l'agriculture biologique et au compostage. Longtemps boudés par nos sociétés industrialisées, l'agriculture biologique et le compostage gagnent maintenant en popularité. Alors que les avantages de telles cultures sont moins visibles pour nous les consommateurs, il en est tout autre pour les petits producteurs du Mali.

Pour faire place à de nouveaux champs afin de faire face à une population en croissance constante, les agriculteurs maliens, à l'instar de plusieurs autres en Afrique subsaharienne, ont procédé à l'abatage excessif des arbres. Combiné aux mauvaises pratiques de culture, cela contribue à accélérer la vitesse de l'érosion des sols, amenant la pauvreté de ceux-ci en éléments nutritifs. « Les agriculteurs savent qu'il y a un problème avec les terres. Ce qu'ils ne connaissent pas, ce sont les raisons de cela, et comment y remédier », nous dit Alassane Ganama, ingénieur-agronome à l'emploi de l'AMPJ. Et d'ajouter : « Mais ils ont déjà une partie de la solution sans s'en douter : les déchets qu'ils empilent derrière leur maison, puis qui sont épandus dans les champs de proximité. Ils font déjà du compost, mais à petite échelle. »

Justement, le mandat des stagiaires est de sensibiliser la population à une utilisation à plus grande échelle des engrais biologiques, issus des résidus mêmes du village. « Il faudra bien travailler avec les agriculteurs pour leur faire comprendre tous les avantages, car cela leur demandera un travail supplémentaire qu'ils ne seront peut-être pas prêts à faire dès le début », explique Alassane.

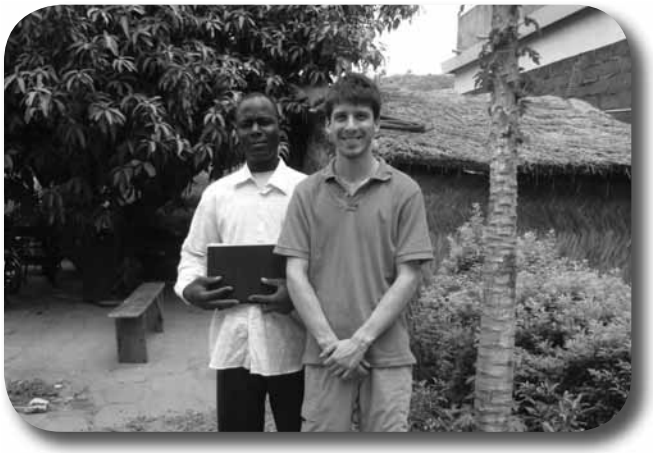

Gabriel Millaire, accompagnateur du projet, en compagnie d'Alassane Ganama, ingénieur-agronome à l'AMPJ.

L'avantage principal sera l'amélioration de la productivité des parcelles de terre de façon permanente grâce à l'épandage de compost année après année. La fertilité des champs sera donc assurée. Ce faisant, les agriculteurs pourront tirer un meilleur profit de leur culture. De plus, cela représentera une économie très appréciable pour ceux qui, auparavant, devaient se payer des engrais chimiques. Trop chers, ces engrais empiraient même l'appauvrissement des sols à long terme! Avec l'appui d'Alassane, les stagiaires construiront une compostière de démonstration pour les villageois, en plus d'aider à la confection d'une demi-douzaine d'autres.

Dans une fosse à même le sol, quatre ingrédients de base seront mélangés : les résidus de récolte, les déjections d'animaux, une petite dose d'engrais phosphaté et de l'eau pour garder le tout humide. Pendant le mûrissement du compost, les stagiaires produiront et distribueront des outils de sensibilisation à l'agriculture biologique et au phénomène des changements climatiques et leurs impacts sur l'agriculture.

Bien sûr, comme pour tout changement, une sensibilisation à long terme sera nécessaire. Ce projet à Makono n'en est qu'à sa première année : souhaitons-lui longue vie !

La torture, un acte devenu banal

Daniel Landry
daniel.landry@clafleche.qc.ca

Le Canada est l'un des 146 pays du monde à avoir ratifié la Convention contre la torture adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1984. Selon celle-ci, la torture se définit par « tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne ». D'aucuns diraient qu'il s'agit d'une pratique barbare (par opposition à « civilisée »). Une pratique d'une autre époque quoi!

Pourtant, la torture est loin d'être disparue. Bien qu'elle soit proscrite dans une majorité de pays du monde, elle représente toujours un fléau important pour la condition humaine et elle marque indélébilement les populations qui en sont touchées. Il n'y a qu'à penser aux stigmates laissés par les tortures sous Pinochet au Chili. Non seulement la torture n'est pas disparue, mais la situation se détériore sans cesse depuis le début du siècle. C'est la conclusion que tirent des Organisations non gouvernementales (ONG) comme Human Rights Watch ou Amnistie internationale. D'ailleurs, en 2004, ces dernières constataient que la « guerre au terrorisme » menait le gouvernement étasunien à ne respecter ni la Convention contre la torture ni la Convention de Genève afin de ne pas se « laisser affaiblir » par son respect des droits humains.

La torture a été complètement banalisée par le gouvernement canadien

Le Canada n'est pas exempt de cette dérive tortionnaire. Depuis la promulgation de la loi antiterroriste (décembre 2001), il cautionne une torture délocalisée, soit littéralement une sous-traitance de la torture. Il a alors commencé à jouer un rôle de complice dans de nombreuses allégations de tortures à travers le monde (notamment les cas de Maher Arar et d'Adil Charkaoui). À l'automne 2009, on apprenait que le gouvernement canadien était au fait (au moins depuis 2006) des mauvais traitements infligés aux prisonniers qu'il transférait dans des prisons afghanes. Ajoutons à cela le cas d'Omar Khadr, ce jeune prisonnier canadien, détenu à la prison de Guantanamo Bay depuis 2002 et dont le gouvernement Harper refuse le rapatriement.

La torture, cet acte de violence des plus répréhensibles, a été complètement banalisée par le gouvernement canadien en l'espace d'une décennie seulement. Au nom de quoi? De la sécurité, de la lutte au terrorisme, de la guerre. Par cette rhétorique simpliste et irrationnelle, on assiste à un glissement de la morale des plus inquiétants.

La banalisation de la torture ouvre ainsi la voie à des reculs sans précédent en matière de droits humains.

STOPPONS LES DEPENSES MILITAIRES.com

Choisissons nos priorités

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper fait ses propres choix. Mais ces choix ne sont certainement pas ceux de la majorité des Canadiens et des Canadiennes. Depuis qu'il est au pouvoir, ce gouvernement a diminué les dépenses dans la plupart des services publics et coupé les subventions de plusieurs organisations travaillant dans le secteur social ou à la promotion des droits humains.

Ce gouvernement, qui fait le choix idéologique de diminuer ses dépenses dans les services essentiels à la population, a également choisi d'augmenter les dépenses militaires de 60 % entre 2006 et 2010. Depuis 2008, il a annoncé clairement ses couleurs en affirmant que le Canada affectera 490 milliards $ d'ici 20 ans pour les dépenses militaires, soit une moyenne de 24,5 milliards $ par année.

Saviez-vous que?

1• En 2009-2010, le gouvernement canadien a consacré 21,2 milliards $ en dépenses militaires soit :

- 666 $ à chaque seconde;
- 40 000 $ par minute;
- 2,4 millions $ par heure;
- 58 millions $ chaque jour;
- 406 millions $ chaque semaine;
- 1,8 milliard $ chaque mois.

2• L'intervention militaire en Afghanistan aura coûté plus de 20 milliards $ si elle s'achève comme prévu en 2011. À chacun ses priorités!

3• Le gouvernement canadien paiera 3,4 milliards $ pour l'achat de quatre avions cargo Boeing C-17. Avec le même montant, on pourrait aussi choisir d'envoyer 8 056 soldats en Afghanistan ou encore choisir d'embaucher environ 84 000 infirmières.

4• Comparativement, le budget de la Défense du Canada est 20 fois plus important que celui de l'Environnement.

Au lieu d'investir dans la création d'emploi, dans les systèmes de santé ou d'éducation, ou encore dans la réduction de la pauvreté, le gouvernement canadien se livre depuis quatre ans à une explosion de dépenses dans le secteur militaire et poursuit une véritable politique de militarisation de la société canadienne. Joignez-vous à cette campagne initiée par le CS/TR et démontrez vous aussi votre opposition à la militarisation croissante du Canada.

Ensemble, réclamons une diminution des dépenses militaires!

Avez-vous signé la pétition?
www.stopponslesdepensesmilitaires.com

Joignez notre groupe Facebook « Stoppons les dépenses militaires »
et partagez l'information avec vos amis.

À Lire, à Voir, à Visiter

L'armée canadienne n'est pas l'Armée du salut

À lire

Francis Dupuis-Déri
Lux Éditeur

Le Canada est en guerre. Son armée est déployée dans un des pays les plus pauvres du monde, et ce n'est ni pour y construire des écoles, ni pour y émanciper les femmes, ni pour y défendre la « démocratie ». Avec *L'armée canadienne n'est pas l'Armée du salut*, le politologue et antimilitariste Francis Dupuis-Déri poursuit son plaidoyer contre la présence armée du Canada en Afghanistan.

L'auteur démonte la rhétorique de la guerre humanitaire, qui cherche à légitimer un conflit armé à court de justifications, et développe, en réponse à la théorie de la guerre juste, une théorie de la guerre injuste. Francis Dupuis-Déri est professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal.

Offshore
Paradis fiscaux et souveraineté criminelle

À lire

Alain Deneault
Éditions écosociété

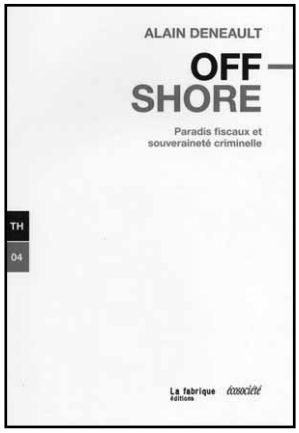

Des palmiers, des îles, de distingués hommes d'affaires cravatés, des transactions mystérieuses, un monde du secret, voilà l'esthétique de l'*offshore*. Cette fiction superficielle du paradis fiscal ne révèle cependant rien du blanchiment de l'argent sale, de l'économie du crime et de la drogue, des armes convoyées par des navires de complaisance. C'est oublier que ce que l'on nomme « offshore » rassemble des pôles de décision occultes avec de vraies assises politiques, un centre de pouvoir où se concentre la moitié du stock mondial d'argent et où les aires de légalité et d'illégalité se confondent.

Il est dès lors impossible de limiter l'*offshore* à une banale évasion fiscale ou à des économies parallèles, présentées le plus souvent comme marginales et anormales ; elles jouent, en fait, avec NOS économies. Alain Deneault démontre que ces immenses fuites financières ont des impacts désastreux sur nos États démocratiques, les dépossédant de leurs ressources financières et de leur souveraineté politique.

Alain Deneault enseigne la sociologie à l'UQÀM. Il est l'auteur de Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique (Écosociété, 2008).

La Gazette des femmes (Mai-Juin 2010)

À visiter

www.csf.gouv.qc.ca/gazette

Source: La Gazette des femmes

NOS MILITANTES SE DÉMARQUENT! L'équipe du CS/TR vous invite à lire l'article « Femmes de lumière » qui est paru dans la dernière édition de *La Gazette des femmes* et qui présente une militante de son comité Femmes et développement, Maude Marcaurelle.

Maude Marcaurelle braque les projecteurs sur les femmes des Premières Nations dans un film touchant : « Femmes invisibles et indivisibles ». Un article à lire et un documentaire à voir absolument! Toutes nos félicitations à Maude et aux femmes exceptionnelles qu'elle nous présente dans son documentaire.

Un comité jeunesse voit le jour au CS/TR

Le secteur jeunesse du CS/TR, grâce à l'appui du Forum Jeunesse de la Mauricie, met sur pied un comité régional de mobilisation destiné aux jeunes de la fin du secondaire, du cégep et de l'université. Ce comité jeunesse se réunira périodiquement afin de débattre et de poser des gestes sur des enjeux internationaux qui ont des répercussions locales et régionales. Ça vous intéresse? Communiquez avec nous au (819) 373-2598.

Nouvel outil au Réseau In-Terre-Actif

Le Réseau In-Terre-Actif du CS/TR, qui œuvre auprès des intervenants scolaires et des jeunes de la fin du primaire et du secondaire, prépare actuellement un album pédagogique sur le commerce équitable. Disponible au cours du mois d'octobre, cet outil pédagogique permettra de sensibiliser sur ce commerce alternatif qui prend de l'ampleur au Québec et dans le monde. Le Réseau In-Terre-Actif, dans le cadre de ce projet, outillera également les intervenants scolaires sur ce thème. À suivre sur **www.in-terre-actif.com.**

Stages Québec sans frontières 2010-2011 Inscriptions en cours

Alors que nos stagiaires sont actuellement sur le terrain, nous sommes déjà à la recherche de la relève pour la prochaine année. Pour s'inscrire, c'est simple! Rendez-vous sur notre site Web au **www.cs3r.org** dans la section « Stages et séjours à l'étranger » et vous trouverez le lien vers nos trois offres de stages Québec sans frontières dont les départs sont prévus pour le mois de mai 2011, pour un séjour de 75 jours au Mali ou à Cuba.

Osez! Car agir, c'est choisir le monde!

Séjours 100 % solidaires : de nouvelles destinations!

De Cuba à Haïti, en passant par le Mali et le Nicaragua, la programmation 2010-2011 des *Séjours 100 % solidaires* vous entraîne aux quatre coins du monde pour vivre une expérience unique et mémorable! Rendez-vous sur la page arrière de ce journal pour en savoir plus sur nos séjours d'initiation à la solidarité internationale ouverts à tous.

Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)

Coupé par les Conservateurs?

Après avoir coupé les subventions à plusieurs organisations, ou après avoir menacé de les couper, le gouvernement de Stephen Harper s'apprêterait à couper aussi les vivres au Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), une coalition regroupant plus d'une centaine d'organisations de coopération internationale au Canada.

Au moment d'imprimer *Le Point*, le CCCI est toujours sans nouvelles de son financement après le 1er juillet 2010 et a même envoyé des avis de licenciement à plusieurs de ses employés pour se préparer au pire. Le président-directeur général du CCCI, Gerry Barr, affirmait ceci le 1er juin dernier : « Malheureusement, il est difficile de ne pas voir dans ce retrait du financement un nouvel exemple du message dissuasif que le gouvernement adresse à la communauté du développement. Il s'agit ici de mesures de représailles. Si vous osez critiquer les politiques du gouvernement, vous risquez de perdre votre financement ».

Participez à une campagne d'appui au CCCI : www.ccic.ca/media/take_action_e.php

SÉJOURS 100% SOLIDAIRES

Une rencontre inoubliable avec le monde

HAÏTI : 20 nov.-4 déc. 2010

Dans les montagnes du Nord de l'île, les participants s'intègrent à la vie des paysans de Sainte-Suzanne.

CUBA : 4-18 décembre 2010

Tournée des petits villages dans les montagnes de la Sierra Maestra avec une troupe de théâtre cubaine.

NICARAGUA : 4-18 déc. 2010

Sur l'île d'Ometepe, accueil chaleureux des insulaires au sein de leur coopérative villageoise.

MALI : 3-18 février 2011

Au cœur de la brousse africaine, on participe à la réduction des carences alimentaires par la promotion d'une plante miracle, le moringa.

CUBA : 5-19 février 2011

Randonnée à vélo adaptée aux participants dans la Sierra Maestra, haut lieu de la Révolution cubaine.

CUBA : 14-28 mai 2011

Découverte des splendeurs de l'architecture cubaine et participation à un projet de revitalisation urbaine.

voyages arc-en-ciel

COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

VISITEZ LE SITE WEB DU COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES

Un outil important pour celles et ceux qui s'intéressent à l'actualité internationale, aux campagnes en cours et aux actions citoyennes.

WWW.CS3R.ORG

POSTES CANADA POST
Port payé Postage paid
Poste-publications Publications Mail
Numéro de convention : 40040882